

ACCORD GOUVERNEMENTAL FÉDÉRAL

L'équipe du MOC Luxembourg souhaite vous partager le communiqué du MOC suite à l'accord de majorité Vivaldi.

« LA MOINS MAUVAISE SOLUTION POLITIQUE MAIS UNE DÉCEPTION DÉMOCRATIQUE »

Le 30 septembre dernier, un accord de gouvernement fédéral voyait le jour, après de longs mois d'incertitude quant à la mise en place d'un gouvernement de plein exercice. La première lecture de cet accord est plutôt rassurante pour le MOC. Nous y trouvons en effet des éléments de satisfaction sur différents sujets : sécurité sociale et pensions revalorisées, impôt sur la fortune, meilleur financement des soins de santé, importance donnée à la concertation sociale (certes plus pour l'emploi qu'en santé...), ambitions climatiques plus fortes que par le passé... L'extrême droite et la droite extrême sont également tenues à distance du gouvernement et on ne peut que saluer le renouvellement, la parité et la diversité dont ce dernier témoigne.

Si du point de vue politique la coalition mise en place est sans doute la moins mauvaise vu les résultats électoraux de mai 2019, le MOC ne peut que constater une déception démocratique, au sens où de nombreuses luttes menées sur le terrain ne sont pas reconnues par la nouvelle majorité fédérale. Ainsi, le programme de la Vivaldi ne change pas de politique migratoire et d'asile : pas de régularisation des sans-papiers à l'horizon et même un renforcement des centres fermés (mais sans la présence d'enfants désormais). Le volet fiscal reste vague, n'évoque pas la globalisation des revenus et l'accord ne fait que peu mention des femmes et des discriminations qu'elles subissent encore aujourd'hui. Des mesures emblématiques du gouvernement Michel ne sont pas remises en cause (pension à 67 ans, norme salariale...) et l'association de touches rouges, bleues, vertes et oranges ne se fait qu'au prix de certaines ambiguïtés, laissant place à des interprétations contradictoires. La coalition gouvernementale ne peut donc être que fragile avec des partis aux visions de société aussi opposées dans une même majorité.

Face à ce constat, différentes lectures sont possibles. L'une d'entre elles est de ne voir dans ce gouvernement que la juxtaposition de volontés contraires sans vision de société partagée, alors que la crise du coronavirus annonce déjà des prochains mois particulièrement éprouvants pour la population. Mais on peut aussi considérer que le programme gouvernemental, malgré ses lacunes, permet des ouvertures pour l'action de nos organisations tout en nécessitant de continuer la lutte contre les inégalités de toute nature et contre le rejet de l'autre (malades de longue durée, chômeur·euse·s, personnes d'origine étrangère...) prôné par certain·e·s. Plus que jamais, nous avons besoin de revitaliser notre démocratie, d'habiter la distance entre représentant·e·s et représenté·e·s et c'est pourquoi le MOC suivra avec attention la future initiative à la Chambre des représentant·e·s, prévue dans l'accord gouvernemental, qui impliquera les citoyen·ne·s, le monde universitaire et la société civile afin de renforcer les droits fondamentaux et la constitution. C'est donc l'option de l'ouverture et de la lutte que nous défendrons en MOC, aux côtés de celles et ceux qui sont particulièrement exposé·e·s par la crise actuelle.

En effet, le nouveau confinement, décidé en cette fin d'octobre, si nécessaire est-il d'un point de vue de santé publique, va à nouveau démultiplier les inégalités à tous les niveaux et précariser les travailleur·euse·s les moins protégé·e·s et les allocataires sociaux. Pour le MOC, un plan de protection sociale spécifique à toutes les personnes et les groupes exposé·e·s à la précarité et à la pauvreté doit être appliqué aux différents niveaux de pouvoir. Une revalorisation des minima sociaux doit également impérativement être mise en oeuvre, en intégrant les petits indépendants dans le bénéfice de cet effort de solidarité.

Ariane Estenne - Présidente du MOC

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Nathalie Husquin

P. 6-7-8

Dossier :
Migrants en transit : un état des lieux en province de Luxembourg

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

CAMPAGNE 2020 : LA SÉCURITÉ SOCIALE

La sécurité sociale : notre meilleure protection face aux crises ! Renforçons-la !

Accès à des soins de santé de qualité pour les personnes malades, allocations de remplacement pour les personnes en chômage temporaire, congé parental étendu pour certains parents confrontés à la fermeture des écoles et des crèches, droit passerelle pour les indépendant.e.s, reconnaissance de la COVID-19 comme maladie professionnelle, etc. Toutes ces dispositions ont permis à de nombreux.ses citoyen.ne.s d'atténuer les effets de la crise sanitaire. Elles font partie d'un système plus global, un filet de protection nécessaire pour amortir les chocs : la sécurité sociale.

Et cette crise nous a montré que seuls des services collectifs forts (associatifs ou publics), correctement financés, gérés comme un bien commun, de manière collective (et en renforçant le modèle de gestion paritaire) permettent de faire face aux crises auxquelles nos sociétés sont (et seront encore probablement) confrontées.

Mais si notre sécurité sociale a permis de limiter les dégâts, contrairement à d'autres pays où elle n'est pas garantie, elle n'en a pas moins des failles. Les protections sociales peuvent et doivent donc encore être renforcées ! Cela passe inévitablement par un refinancement de ce secteur afin qu'il puisse faire face à nouveau à des chocs comme celui de la pandémie mais aussi garantir une protection à chacun.e d'entre nous, dont les plus fragiles.

Le MOC et ses organisations constitutives ont donc décidé de saisir le moment pour sensibiliser le grand public au rôle crucial que la sécurité sociale et ses différentes branches ont joué dans cette crise dont les conséquences sur notre société se feront sentir durablement.

Pour suivre la campagne sur Facebook : www.facebook.com/protegeonslasecusociale



protegeonslasecusociale

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE : DES ACTIONS CONCRÈTES, PROCHES DE VOUS

Des nombreuses initiatives et aménagements ont vu le jour dans les différents services et mouvements de la Mutualité Chrétienne. Tous ont pour objectif de se réinventer, d'innover pour briser l'isolement et garder le contact avec les volontaires et les membres. Voici quelques exemples d'actions concrètes qui ont été mises en place...

Altéo Luxembourg (mouvement social de personnes malades, valides et handicapées) a mis en place la Brico BOX : tous les mois, un bricolage à réaliser à la maison est proposé. Le tutoriel est disponible sur Facebook, par mail ou encore en version papier par courrier. Ces bricolages sont faciles à réaliser et peu onéreux et le matériel nécessaire peut même être envoyé aux personnes en faisant la demande. Cette initiative est une collaboration avec l'asbl Sésame, centre d'accueil pour personnes toxicodépendantes.

Altéo a également mis en place un carnet de liaison, une newsletter mensuelle ou encore un contact avec les volontaires pour découvrir et éventuellement partager leurs talents.



PLUS D'INFOS

☎ 063/21 18 48 ou ✉ alteo.luxembourg@mc.be
www.facebook.com/alteoluxembourg

UNE NOUVELLE ARRIVÉE AUX EQUIPES POPULAIRES



Nina Zivanovic est psychologue clinicienne de formation et a étudié à l'Université de Belgrade, en Serbie. Durant son expérience professionnelle en hôpital, elle a pris conscience que créer des projets de groupe, aider les gens et oeuvrer pour un bien global représentait une facette du métier qui lui plaisait tout particulièrement.

Après cette première expérience, Nina déménage une première fois en Belgique et travaille pour une AMO, ce qui a été une révélation pour elle, car elle était au cœur même de la création de projets, accompagnée par des citoyens.

Passionnée de voyages depuis toujours, Nina met à profit ses moments de backpacking pour s'investir dans des projets de volontariat à l'étranger. Frappée dans ses rencontres par les

questions liées au féminisme et aux inégalités, elle décide de faire un nouvel arrêt par la France, afin d'entamer un master à Bordeaux qui l'aiderait à développer ces questions sociales.

Avec l'envie de déposer son sac à dos pour de bon, Nina est revenue en Belgique, son pays coup de cœur. Forte de son expérience et de sa volonté d'effacer les injustices, elle rencontre Dominique et Jean-Michel, tous les deux travaillant pour les Equipes Populaires. Cette rencontre mènera Nina à un métier qu'elle adore, car l'éducation permanente et ses missions correspondent aux valeurs qu'elle porte depuis toujours. Travailler sur des thématiques qui bousculent et sensibilisent, avec la variété des actions que lui offre son poste d'animatrice et le travail sur des thématiques qui bousculent et sensibilisent, Nina n'est pas prête à reprendre la route de sitôt ... Nous lui souhaitons la bienvenue !

Pour contacter Nina : Zivanovic@equipespopulaires.be

EXPRESSIONS CITOYENNES CRÉATIVES ESSENTIELLES

Cette période de confinement en inspire certains, qui couchent leurs états d'âme sur papier ou sur toile... Dans une volonté de donner libre expression à tous, les Equipes Populaires ont lancé un appel sur leur page Facebook : « qu'avez-vous envie d'exprimer depuis mars ? » Une seule règle : répondre de manière artistique. Collages, photos, montages, poèmes,... les participants avaient carte blanche dans la création.

L'opération a été un grand succès et bien vite, les Equipes Populaires ont été submergées par les envois. L'art est exutoire pour bon nombre de personnes, et cette initiative des Equipes a montré qu'une fois de plus, les gens ressentaient le besoin de s'exprimer.

Dans un premier temps, les productions reçues par les Equipes sont diffusées sur leur page Facebook. Quand les conditions le

permettront, ces oeuvres feront l'objet d'installations dans l'espace public et iront occuper les bibliothèques et centres culturels.



Retrouvez toutes les oeuvres sur www.facebook.com/equipespopulairesluxembourg

CONFINEMENT ET MESURES SANITAIRES : LE CIEP ADAPTE SES ACTIVITÉS

En octobre dernier, le gouvernement prenait la décision de confiner partiellement la Belgique à nouveau. Pour des secteurs tels que l'associatif, le culturel et l'éducation permanente, qui reprenaient doucement vie après un premier arrêt forcé, cette décision est synonyme d'adaptation.

En avril dernier, lors du premier confinement, le Ciep Luxembourg vous avait proposé un cycle de conférences en ligne, appelé « Partons en live ! », avec des soirées sur des sujets d'actualité. Face à la caméra, divers intervenants s'étaient succédé pour ouvrir le débat, tantôt sur la question du revenu universel, sur la théorie économique du « donut » ou encore sur la simplicité volontaire.

Afin de continuer à vous proposer du contenu et des moments de réflexion en cette période, le Ciep vous donne à nouveau rendez-vous en ligne ! Sur notre chaîne Youtube, vous pourrez revoir des conférences, mais aussi assister en direct à nos futurs événements.



Rendez-vous sur la chaîne Youtube : [CIEP-MOC Luxembourg](https://www.youtube.com/channel/UCMOC)

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

NATHALIE HUSQUIN

QUELLE EST L'ORIGINE DU PROJET ET QUELS SONT SES OBJECTIFS ?



Responsable du projet « La Traversée » à Libramont



Dans le cadre de l'organisation du Printemps de l'Alpha, par Lire et Ecrire en 2010 en Luxembourg, la thématique du livre et de la littérature a été davantage travaillée avec les apprenants. Ceux-ci ont émis le souhait de lire des livres qui, tant sur le fond que sur la forme, leur parlent et sont adaptés aux adultes. Comme rien n'existait pour répondre à cette demande, nous avons décidé, avec le Conseil d'Administration, de nous saisir de la question. Un comité d'accompagnement a été constitué. Il rassemblait un libraire, des bibliothécaires, une représentante de Weyrich Edition, un enseignant de Henallux, une administratrice, le coordinateur de projet, la responsable de projet « Livres-Alphabétisation-Bibliothèques » et la directrice de Lire et Ecrire Luxembourg. Un premier roman a été publié en 2012, rédigé par Xavier Deutsch et intitulé « Sans dire un mot ». Aujourd'hui, 26 romans ont été édités, avec une nouvelle parution prévue fin novembre. Le principal objectif est le plaisir de la lecture ! Cela permet l'ouverture vers l'imaginaire, vers une construction mentale qui amène de nouveaux horizons et permet l'exercice de la pensée critique.

C'EST UNE FORMULE TRÈS SPÉCIFIQUE ET NOVATRICE. COMMENT SE PASSE LE TRAVAIL AVEC LES AUTEURS ?

Je suis chargée du contact avec les auteurs. L'idée est de trouver des écrivains belges, qui ont déjà publié et qui partagent nos valeurs. S'ils sont partants pour s'inscrire dans le projet de La Traversée, ils rencontrent une première fois un groupe porteur d'apprenants référents, et reçoivent un guide des balises à respecter pour la rédaction. Nous travaillons avec toutes les régionales de Lire et Ecrire et les associations d'alphabétisation de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui le souhaitent ; les groupes locaux sont porteurs de projets : les deux prochains

QUELQUES QUESTIONS À MARIE-THÉRÈSE, APPRENANTE ET MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL « LA TRAVERSÉE »

Comment s'est passée votre participation à ce projet ?

Au départ, nous avons donné notre avis. On voulait lire autre chose que des livres pour enfants. Lorsque nous avons reçu le premier manuscrit à lire, cela m'a beaucoup plu. Nous avons alors travaillé en petits groupes de trois-quatre personnes.

Quelle était votre attente en participant à ce projet ?

Je voulais surtout pouvoir discuter du livre et donner mes impressions. Après chaque lecture, j'aimais beaucoup donner mon ressenti et être la porte-parole des impressions du groupe.

On peut dire qu'un lien particulier se crée avec l'auteur ?

Oui, un lien se crée. Certains auteurs ne savaient pas qu'il y avait des personnes dans notre situation. Ils adoraient venir dans les groupes.

Ça vous a rapproché du monde du livre ?

Je ne lisais pas beaucoup avant d'entrer dans ce projet. Le premier livre que j'ai lu, de Xavier Deutsch, m'a attirée. J'ai accroché à l'histoire et j'ai voulu continuer l'aventure. Les livres sont faciles et compréhensibles.

Qu'auriez-vous envie de dire aux personnes qui ne sont pas sensibles au monde de la lecture ?

Ils devraient essayer ! Même un peu, même un petit livre, un paragraphe ... Il y a des livres qui accrochent très vite, même si l'on ne lit que quelques lignes !

Ça peut créer une vocation chez vous ? Vous auriez envie d'écrire ?

Ça nous donne des idées et quand on lit des livres comme ça, on mûrit un peu plus. Tout le monde pourrait y arriver, mais il faut oser...

ouvrages, rédigés par Claude Raucy et Xavier Deutsch, sont le fruit d'un travail avec les groupes de Barvaux et de Court-Saint-Etienne. Soit l'auteur travaille le manuscrit de son côté, soit il est en contact régulier avec le groupe d'apprenants, qui lui font régulièrement part de leurs remarques sur le texte (mots difficiles, situations ambiguës, ...).

Le livre se construit alors petit à petit, au fil des débats et des allers-retours entre l'auteur, les formateurs et les apprenants. Lors d'une dernière relecture, à haute voix, le groupe valide le manuscrit. Les apprenants votent également pour la couverture qu'ils préfèrent.

Lire et Ecrire est coéditeur avec Weyrich Edition, qui met en page, relit et vérifie une dernière fois le manuscrit avant l'impression. L'éditeur se charge de la distribution en librairie et l'ajoute sur sa boutique en ligne. Nous collaborons également avec la bibliothèque provinciale, qui est en lien avec toutes les bibliothèques du Luxembourg, et qui possède tous nos romans. Les bibliothèques sont très demandeuses de cette collection, car la question du « facile à lire » est de plus en plus présente.



Rencontre entre les apprenants de Barvaux et l'auteur Claude Raucy

nous sommes tout particulièrement visibles dans les librairies indépendantes. Nous connaissons aussi un succès croissant en France, où ce genre de romans n'existe pas. Ce pays a créé le prix « Facile à lire » et chaque année depuis quatre ans, un roman de La Traversée est sélectionné. Des contacts sont noués avec la France pour mener une réflexion commune sur la

question de l'accès à la littérature et la possibilité d'établir des passerelles entre les livres et les publics qui en sont habituellement éloignés.

Nous organisons des événements pour la sortie de nos livres, comme des sorties ou des tables-rondes. Pour le roman à paraître en novembre, la bibliothèque provinciale avait évoqué la possibilité

de mettre en oeuvre une tournée des bibliothèques intéressées ; nous verrons ce qu'il est possible de faire dans le cadre du Covid. Nous sommes ouverts à toute proposition pour donner plus de visibilité au projet. Ainsi, par exemple, pour la sortie de « L'écharpe rose », nous avons organisé une table-ronde de l'écriture, pour laquelle une campagne de promotion avec affiches et vidéos a été menée par les apprenants et une professeure de l'enseignement spécialisé qui travaille nos romans avec ses élèves.

LA COLLECTION COMPTE AUJOURD'HUI 26 ROMANS : QUEL EST LE TIRAGE HABITUEL ET QU'EN EST-IL DU RAYONNEMENT HORS FRONTIÈRES ?

Chaque roman est tiré à 1 000 exemplaires et les ventes augmentent d'année en année. Certains livres ont déjà été réédités. Le succès s'explique par la formule de co-construction avec le public cible. Le bouche à oreille fonctionne très bien et

« NATHALIE REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE INSPIRANT À :

Hannah Arendt pour le concept de « banalité du mal » développé dans son livre « Eichmann à Jérusalem ».

• DU FILM INSPIRANT À :

Ken Loach pour ses films coup de poing qui sont des rappels salvateurs des dérives de notre société.

• DE LA PERSONNE INSPIRANTE À :

L'artiste sud-africain William Kentridge, pour la manière dont il aborde des sujets délicats tels que le colonialisme, l'Apartheid ou les injustices sociales.



QUEL LIEN NOURRIS-TU AVEC LA LITTÉRATURE ?

Je lis beaucoup ; j'ai toujours aimé tout ce qui est philosophie ou recherche, des livres historiques... Je m'ouvre à plein de genres. Le dernier livre que j'ai lu est un livre de Caroline Lamarche, une quête sur sa vie personnelle. Elle retourne au Mexique... Dans ma jeunesse, je suis allée aussi au Mexique pour rencontrer des communautés amérindiennes dans le Chiapas. C'était un combat que j'avais envie de voir et je pense que j'ai été sensibilisée par mon histoire personnelle.

LA TRAVERSÉE : UN NOM PORTEUR DE SENS !

C'est une traversée qui va aussi bien des apprenants vers l'écrivain, que de l'écrivain vers les apprenants. On considère aussi que ce roman est une étape ; c'est la manière que vont avoir les apprenants d'entrer dans une histoire, d'appréhender le livre et de se tourner ensuite, selon le choix de chacun.e, vers d'autres lectures, d'autres romans.

Interview : Marie-Christine Dewez

MIGRANTS EN TRANSIT : UN ÉTAT DES LIEUX EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Depuis octobre 2018, des migrants en transit sont présents dans le sud de la Wallonie et dans notre province. La situation de ces personnes soulève des enjeux humains, sociaux et politiques. Nous vous proposons d'en faire un état des lieux dans ce dossier.

UN DÉPART... POUR QUELLE ARRIVÉE ?

Les raisons qui poussent une personne à quitter son pays d'origine sont nombreuses et variées. Si les conflits et la guerre sont un des principaux moteurs d'exil, la pauvreté, la discrimination ou encore l'impossibilité d'exercer ses droits humains sont autant de raisons qui poussent à la migration. Récemment, les changements climatiques et la dégradation environnementale sont également responsables de mouvements de populations¹.

Les migrants en transit qui se retrouvent dans notre province viennent en majorité d'Erythrée, du Soudan et d'Éthiopie et suivent en général deux couloirs principaux : le plus courant traverse le Sahara, la Libye, la Mer Méditerranée et l'Italie et le second traverse la Turquie, la Grèce, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne. Leur but est d'atteindre l'Angleterre, considérée pour beaucoup comme un El Dorado. Les raisons de cet engouement sont principalement pratiques : d'un point de vue de la langue, l'anglais est universel et déjà maîtrisé par une bonne partie des migrants, certains ayant notamment grandi dans d'anciennes colonies anglaises en Afrique. Sur place, des communautés issues de ces pays existent déjà et facilitent l'intégration des nouveaux arrivés.

L'emploi est l'autre argument principal pour rejoindre les côtes britanniques. Les possibilités d'une embauche rapide, même en travail non déclaré sont a priori plus nombreuses, même pour une personne récemment arrivée sur le territoire. Mais qu'en est-il réellement ? En Angleterre, obtenir l'asile n'est pas nécessairement plus aisé que dans d'autres pays d'Europe. Néanmoins, le rêve anglais est toujours présent auprès de nombreux migrants qui souhaitent y atterrir coûte que coûte².

Après le démantèlement du camp de Calais en 2016, le statut de la Belgique et de la Wallonie en particulier comme lieu de passage s'est davantage renforcé.

Pour atteindre leur destination, les migrants comptent sur les camions stationnés sur les aires d'autoroute proches de l'E411, comme celle de Sterpenich. La Belgique est donc la plupart du temps considérée comme une zone provisoire. Après le démantèlement du camp de Calais en 2016, le statut de la Belgique et de la Wallonie en particulier comme lieu de passage s'est davantage renforcé³.

QUI SONT-ILS AUX YEUX DE LA LOI ?

Plusieurs termes sont employés au quotidien pour désigner des personnes qui traversent les frontières. Selon Amnesty International, un demandeur d'asile est une personne qui a quitté son pays et demande à être protégée des persécutions et graves atteintes aux droits humains subies. Le demandeur d'asile peut obtenir le statut de réfugié, ce qui lui ouvre un droit à une protection internationale⁴. Cependant, la situation des migrants en transit est toute autre...

Sans statut administratif défini, aucune protection juridique n'existe pour les transmigrants.

En effet, être un homme, une femme ou un enfant transmigrant est complexe d'un point de vue légal, car aucune définition universellement acceptée du « migrant en transit » n'existe. Le

caractère temporaire, voire très court, du séjour de ces personnes sur un territoire rend leur situation encore plus compliquée à encadrer.

Au-delà d'une définition manquante, c'est toute une couverture légale qui fait défaut à ces personnes. En effet, sans statut administratif défini, aucune protection juridique n'existe pour les transmigrants. Ils se retrouvent donc souvent dans des situations difficiles, dues au manque d'accompagnement, d'information ou de ressources, ce qui les rend plus vulnérables, après un parcours qui les a déjà fragilisés. Les femmes et les enfants, bien que minoritaires selon les statistiques⁵, sont particulièrement touchés par des formes spécifiques de violence et de discrimination.

¹ « Migrants en transit : qui sont-ils ? – Citoyens solidaires : que pouvons-nous faire ? », brochure du CAI (2020) : <http://cainamur.be/Migrants-en-transit-qui-sont-ils-Citoyens-solidaires-Que-pouvons-nous-faire.html>

² « Le Royaume-Uni, « Eldorado des migrants » : vraiment ? », l'Obs (2015) : <https://nouvelobs.com/societe/20150729.OBS3354/le-royaume-uni-eldorado-des-migrants-vraiment.html>

³ CAI, op. cit.

⁴ Amnesty International, « Réfugiés, demandeurs d'asile et migrants » : www.amnesty.org/fr/what-we-do/refugees-asylum-seekers-and-migrants/

⁵ « Myriadoc 10 : La Belgique, une étape vers le Royaume-Uni », Myria (2020) : www.myria.be/fr/publications/myriadoc-10-migration-de-transit#Qui%20est%20le%20migrant%20en%20transit%20sur%20notre%20territoire%20?

Si un cadre juridique spécifique aux migrants en transit n'existe pas dans notre pays, des droits fondamentaux pour tous peuvent être trouvés dans le Code pénal belge ou dans la Constitution, qui garantissent une obligation de protection des personnes présentes sur le sol belge⁶.

Pour assurer la sécurité et l'encadrement des migrants en transit, il faut aussi compter sur les conventions internationales auxquelles la Belgique est partie liée, comme l'ONU. En effet, tout pays membre s'engage à protéger les droits fondamentaux de toute personne présente sur son territoire, peu importe sa situation ou la durée de son séjour⁷. D'autres conventions, auxquelles la Belgique a adhéré, ajoutent également des

spécificités dans ce devoir moral d'obligation. C'est le cas de la convention d'Istanbul (2014) et de la convention relative aux droits de l'enfant (1989), qui insistent sur la protection des femmes et des enfants mineurs.

Dans ce flou législatif, les réponses apportées ne sont pas toujours des plus appropriées. En 2018, Jan Jambon, alors ministre fédéral de l'Intérieur et Theo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, avaient décidé de placer les transmigrants au centre fermé de Steenokkerzeel. Le but était de démanteler le « hub migratoire » qui s'était, selon les autorités, constitué au Parc Maximilien à Bruxelles. Cette décision avait soulevé -et continue de soulever- une vague d'indignation, car jugée inhumaine.

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, UNE PROVINCE SOLIDAIRE

En Belgique, l'aide à des personnes n'ayant pas de droit de séjour ne peut être sanctionnée si elle est apportée pour des raisons humanitaires⁸. Face à l'urgence, des citoyens ont décidé de se mobiliser afin de venir en aide à ces oubliés. Des volontaires, venus de toute la province, ont ainsi décidé de réunir leurs efforts pour mener des actions sur le terrain. Très vite, des collectifs se sont mis en place et couvrent aujourd'hui plusieurs communes de la province : Neufchâteau, Léglise, Habay, Etalle, Arlon et Aubange-Messancy. En mars dernier, on estimait que 136 citoyens se mobilisaient, pour 57 migrants en transit par jour dans la province⁹. (voir carte au verso)

Dans une situation telle que celle vécue par les transmigrants, établir une relation de confiance est primordial.

Les aides apportées par ces collectifs prennent des formes diverses : récolte de dons, préparation de repas, lessives, accueil des personnes dans un endroit chaud et sécurisé,... Mais surtout, l'apport de ces volontaires revêt une dimension humaine : dans une situation telle que celle vécue par les transmigrants, établir une relation de confiance est primordial. Parfois, les liens tissés entre citoyens et migrants en ont convaincu certains de faire la demande de rester en Belgique, et de faire de ce lieu de passage une destination¹⁰.

Depuis 2019, ces actions citoyennes ont gagné en importance. Dans un pays comme le nôtre, où la législation ne pénalise pas l'aide humanitaire, il est logique que face à cette mobilisation grandissante, des interpellations aient été faites par les volontaires auprès des pouvoirs locaux. Ces interpellations, tant auprès de personnalités politiques que lors de conseils communaux, ont été adressées dans le but d'obtenir un réel appui moral et logistique de diverses structures : la commune, le

CPAS, le Plan de Cohésion Sociale et les services de police, tous des alliés primordiaux dans cette mission humanitaire.

Dans la commune d'Habay, à Marbehan, un abri de jour « la karité », a ouvert ses portes en janvier dernier. La commune s'est inscrite dans un partenariat au niveau logistique, via l'occupation d'un local, et la récolte des déchets. Enfin, depuis septembre, la Saint-Vincent de Paul offre également une aide alimentaire aux transmigrants. A Neufchâteau, la commune et Saint-Vincent de Paul ont travaillé de façon similaire avec les citoyens volontaires afin d'apporter leur aide aux migrants. Un abri de jour a ouvert ses portes en février.

Aubange bénéficie également du soutien de la commune, notamment pour la mise à disposition d'eau potable ainsi que la récolte des déchets. Des professionnels de la santé (médecins solidaires, gynécologues,...) ainsi que la Croix-Rouge ou encore des opticiens se rendent régulièrement auprès des transmigrants. Divers magasins de la commune ainsi que l'église locale ont également souhaité apporter leur soutien, notamment pour un partage de ressources alimentaires.

À Arlon, la solidarité a débuté dès 2018, avec une mobilisation d'hébergeurs volontaires venus en aide aux collectifs du Parc Maximilien, de Calais, de Spy, ... Des partenariats ont par la suite été mis en place avec la commune, pour la récolte des déchets et l'obtention de réserves d'eau potable. La Croix-Rouge est également présente sur place pour une aide logistique (véhicules et livraison de repas), ainsi que les Restos du coeur. Divers cultes, collectifs, commerçants et associations viennent également en aide aux transmigrants d'Arlon.

Depuis mars, le Covid a ajouté une difficulté supplémentaire dans l'organisation de cette aide humanitaire dans la province.

⁶Article 23 de la Constitution et article 422 bis du Code pénal.

⁷Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (2017) : « Protection des droits de l'homme des migrants : le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », UN Doc. A/HRC/35/L.28, 2.

⁸Ligue des Droits Humains, « Royaume de Belgique - Destination : Solidarité. Passeport citoyen », http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2018/11/LDH_Passeport_solidarité_V3.pdf, Articles 77 et 77bis de la loi du 15/12/80.

⁹CNCD-11.11.11 : <https://www.communehospitaliere.be/-que-se-passe-t-il-dans-votre-commune->

¹⁰Myria, op. cit.

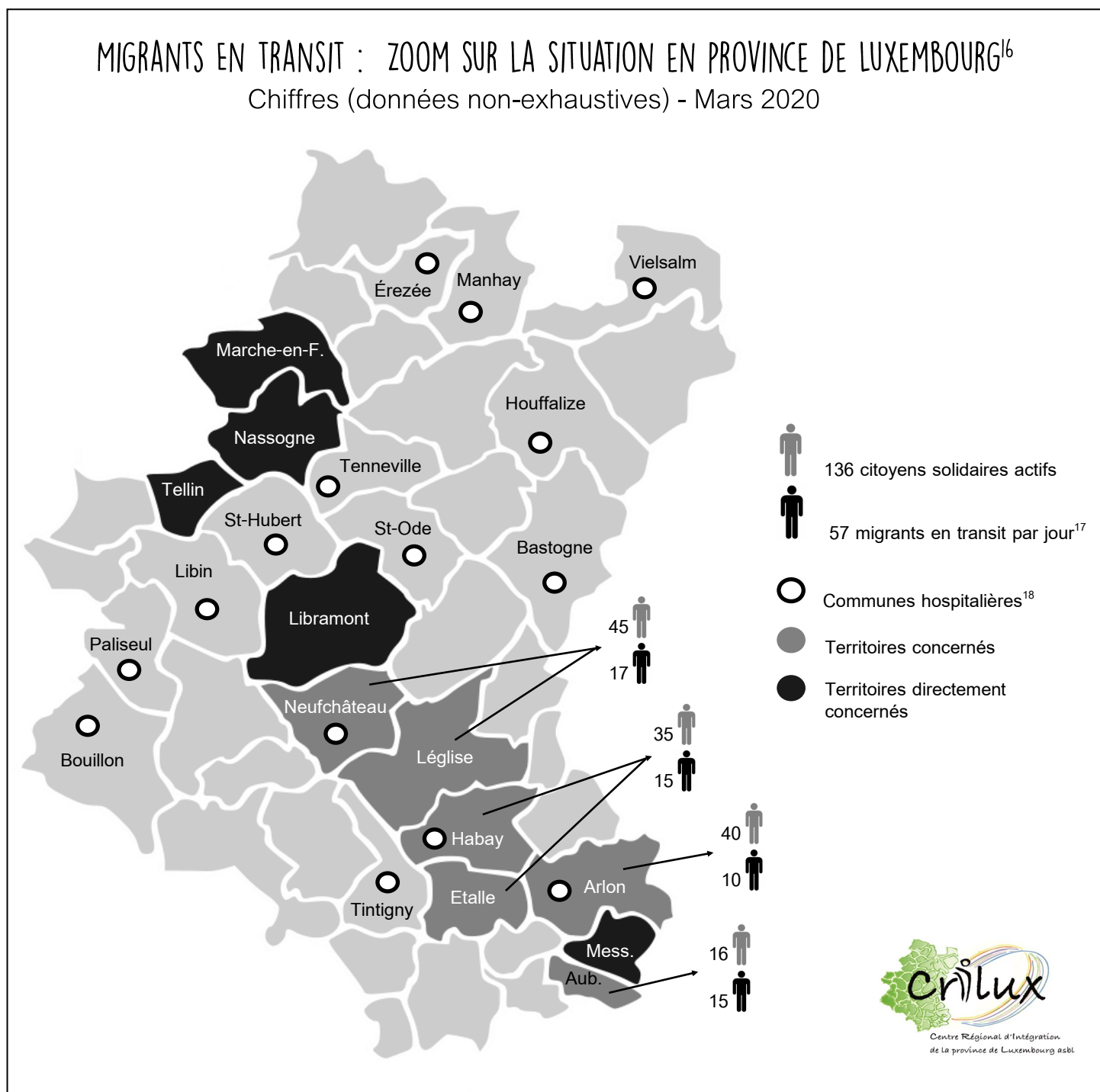
Le CPAS, présent dans toutes ces communes pour une Aide Médicale Urgente, est également intervenu pour fournir du matériel sanitaire durant la pandémie. À Habay, Léglise, Aubange et Arlon, un abri de confinement a été mis en place. La Fondation Roi Baudouin a également souhaité apporter un soutien financier aux collectifs, pour les aider à face aux difficultés amenées par cette période de crise¹⁵.

Au niveau provincial, des rencontres avec le Gouverneur Olivier Schmitz ont été organisées depuis novembre 2018, dans le but d'arriver à une harmonisation des pratiques sur le territoire de la

province. En 2020, le conseil provincial a été interpellé et une rencontre a été organisée avec Stephan De Mul, député aux affaires sociales. La Région wallonne soutient également l'aide aux transmigrants, en collaboration avec différents acteurs : les CRI (Centres Régionaux d'Intégration), qui prennent en charge les primo-arrivants en Wallonie, ainsi que les ILI (Initiatives Locales d'Intégration), opérateurs qui travaillent avec des personnes étrangères, par l'organisation de cours de français ou de formations à la citoyenneté ou encore un accompagnement juridique.

MIGRANTS EN TRANSIT : ZOOM SUR LA SITUATION EN PROVINCE DE LUXEMBOURG¹⁶

Chiffres (données non-exhaustives) - Mars 2020



¹⁵Source CRILux

¹⁶Carte créée par le CRILUX - Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg. Les chiffres indiqués ont été récoltés via des chiffres publics et/ou communiqués par les partis prenantes et/ou identifiés. Il ne s'agit pas d'une image exhaustive de la situation en province de Luxembourg.

¹⁷Hors chiffres de la Plateforme Citoyenne de Bruxelles

¹⁸Source : <https://www.communehospitaliere.be/>-Que-se-passe-t-il-dans-votre-consultée le 07 janvier 2020